

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois,
le sept décembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

OBJET ☞ **N° 2023_07_12_30**

☞..... Relais Petite Enfance « les Petits Loups » - Professeur de yoga vacataire - Désignation pour l'année 2024.

Date de la convocation

▪ 1^{er} décembre 2023

Présents

M. BOUTLEUX Guy, Mme BARDEAUX Sandrine, M. JOUGLEUX Jean-Luc, Mme DUQUESNE Cécile, M. JOLIE Pascal, Mme KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mmes NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie, LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, NOËL Laure, MM. LEPRETRE Médéric, SENEAL Yannick, MARLOT Loïc, Mme ROUSSEAU Marie-José, MM. LAMIRAND Christophe, SERGENT Didier, Mme REBOUL Sophie, M. IVART Yves.

Absents excusés ayant donné procuration

M. BUTCHER Gérard	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme DREUSLIN Estelle	à	Mme BARDEAUX Sandrine
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme DUQUESNE Cécile

Absentes excusées sans procuration

Mme SAUVAGE Edith
Mme DAUSQUE Ludivine

Absents non excusés

Mme HEMBERT Axelle
M. PORTUESE Aurélien

A été nommée Secrétaire de Séance

Mme Sandrine BARDEAUX

SERVICE PETITE ENFANCE

**RELAIS PETITE ENFANCE « LES PETITS LOUPS »
PROFESSEUR DE YOGA VACATAIRE
DESIGNATION POUR L'ANNEE 2024**

Dans le cadre du projet de fonctionnement du Relais Petite Enfance de Wimereux, il est proposé à l'Assemblée plénière de désigner un professeur de yoga afin d'assurer des séances d'éveil corporel par la pratique de la discipline du Yoga au sein de la structure Petite Enfance.

Monsieur le Maire propose d'attribuer à un professeur de yoga :

➤ **5 vacances d'une heure** pour les assistantes maternelles qui fréquentent le Relais Petite Enfance « les Petits Loups » pour l'année 2024.

En conséquence,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

DECIDE de désigner **Madame CLAYTON**, Professeure de Yoga, pour assurer les vacances au Relais Petite Enfance « les Petits Loups ».

PRECISE que ces vacances interviendront une fois tous les deux mois (hors période estivale) pour les assistantes maternelles pour l'année 2024.

CHARGE Monsieur le Maire des formalités administratives nécessaires pour le paiement des honoraires dus à **Madame CLAYTON**, Professeure de Yoga soit un montant de **85 €** (*quatre-vingt-cinq euros*) pour 1 heure.

Pour extrait certifié conforme,

#signature#